

## BLOC notes

### Recyc-Matelas Il y a une vie après le sommeil

Répondant à la nouvelle réglementation définie par le Grenelle 2, interdisant dès juillet 2011 l'enfouissement des biens d'ameublement, la société Recyc-Matelas Europe se présente comme une opportunité pour les enseignes et fabricants de literie. Proposant la déconstruction des produits literie en fin de vie et la revalorisation des matières premières, elle se présente comme LA solution en faveur de l'environnement.

Crée en février 2010, la société Recyc-Matelas apporte une alternative à l'enfouissement des matelas et sommiers usagés. Avec près de 5 millions de pièces mises en déchetterie chaque année, le marché de la literie tombera prochainement sous le coup de la loi du Grenelle 2 interdisant dès juillet 2011 l'enfouissement des biens d'ameublement.

#### Une démarche éco-responsable

Déjà mis en place en Amérique du Nord, le recyclage des sommiers et matelas a prouvé que 95 % des matières utilisées étaient recyclables. « Aujourd'hui, 100 % des volumes de la literie terminent leur vie dans des centres d'enfouissement technique, évoque Franck Berrebi, Directeur général de Recyc-Matelas. Or, la biodégradation des produits s'étale sur plus de 100 ans ». Grâce à une joint-venture conclue avec la société Recyc-Matelas Canada qui a mis au point un processus de démantèlement et de revalorisation des matelas et sommiers usagés, Recyc-Matelas Europe bénéficie d'un savoir-faire confirmé dans ce secteur. Permettant de recycler le coton, le feutre, le bois, le métal, la mousse de polyuréthane, etc., la future usine située sur le port autonome de Limay (Yvelines), qui sera inaugurée à la rentrée 2010, aura pour tâche de répondre au vide écologique existant aujourd'hui autour de la gestion de ces biens de consommation.

#### L'engagement de tous

« Or, la principale difficulté pour l'instant est de faire comprendre au secteur, l'importance de créer un éco-système literie pour récupérer, gérer, revaloriser et redistribuer les matières premières, explique Denis Dutilloy Consultant. Il est absolument indispensable que les fabricants se mettent d'accord avec les distributeurs. Il y a donc un réel intérêt pour les fabricants à travailler avec Recyc-



De gauche à droite, Franck Berrebi, Directeur général de Recyc-Matelas Europe, et Denis Dutilloy, Consultant.

Matelas Europe puisque de la même façon qu'il existe une éco-participation sur les produits techniques (EGP, Gem, Pem, etc.), la même chose pourra être reproduite sur la literie, ce qui leur permettra d'être rémunérés par les distributeurs qui intégreront cette « taxe » sur le prix de vente du matelas ou du sommier ». Ayant clairement identifié plusieurs typologies de clientèle (fabricants, distributeurs, consommateurs), Recyc-Matelas Europe est actuellement en train de finaliser les contrats avec les distributeurs de telle sorte que la collecte soit mise en place dès la rentrée 2010. Le site de Limay disposera d'une capacité annuelle de 350 000 matelas/an; la proximité de la Seine permettra l'acheminement des matières premières par voies fluviales. D'autres usines de démantèlement devraient ultérieurement voir jour en France, dans le cadre d'un maillage intelligent du territoire pour atteindre le nombre de 7 à 10 d'ici 3 ans. Un gros effort est mené pour maîtriser les émissions de CO<sub>2</sub> et le bilan carbone de l'entreprise. Ce projet intègre aussi des valeurs sociales et sociétales fortes, favorisant l'insertion professionnelle et la sensibilisation des acteurs de l'industrie de la literie aux actions sociales et environnementales. Outre une importante campagne de communication et de sensibilisation sur le lieu de vente et auprès des distributeurs, Recyc-Matelas Europe prévoit également de mettre en place un système de traçabilité des matières premières tout au long de leur acheminement. ■

